

Le Monde
pour **Direct Matin**

Arrimage. La réforme des procédures disciplinaires entrée en vigueur cette année porte notamment sur les décisions d'exclusion qui peuvent mener au décrochage. En Seine-Saint-Denis, un dispositif a été lancé pour enrayer ce processus.

Objectif : zéro collégien dans les rues du 93

Que faire lorsqu'un élève est exclu quelques jours de son établissement ? Quelles alternatives s'offrent aux familles, aux enseignants, pour éviter que l'adolescent ne traîne dehors et qu'il réfléchisse au sens de la sanction ? Entrée en vigueur en septembre, la réforme des procédures disciplinaires dans les collèges et lycées a, entre autres, réduit l'exclusion temporaire à huit jours, contre un mois auparavant, et ajouté à l'échelle des sanctions une «*exclusion temporaire de la classe*», précisant que «*dans ce cas, l'élève continue à être accueilli dans l'établissement*». Une obligation qui se heurte, assez souvent, au manque de moyens.

En Seine-Saint-Denis (93), département le plus jeune de France hexagonale, l'un des plus pauvres aussi, ces questions se posent avec acuité. «*Chaque année se tiennent près de 800 conseils de discipline, pour 120 collèges, aboutissant à autant d'exclusions définitives. Dans le même temps, il y a presque deux fois plus d'exclusions temporaires*», estime Daniel Auverlot, inspecteur académique du 93. Une exclusion peut n'être qu'un accident de parcours. Mais «*elle peut aussi se reproduire et mener, à terme, certains élèves à "décrocher" de l'école*», note-t-il.

Pour que des collégiens ne viennent pas grossir les cohortes de «*décrocheurs*» – 160 000 par an, au-delà de 16 ans – le conseil général de Seine-Saint-Denis et l'Inspection académique ont lancé, en 2008, le dispositif Acte – pour «*accompagnement des collégiens temporairement exclus*». Une initiative récompensée hier par les prix territoriaux La Gazette-GMF. Son slogan : «*Zéro collégien exclu dans la rue.*»

Le conseil général propose aux collèges, aux villes et aux associations de s'unir pour développer des «*dispositifs locaux*» pour les accueillir. Cette année, 400 000 euros sont engagés. Claude Bartolone, le président (PS) du conseil général, n'est pas peu fier de son bilan : «*Acte, c'est une vraie coproduction, sur la base du volontariat, pour enrayer la spirale de l'exclusion*», explique-t-il. Le programme concerne 63 collèges et 22 villes : 700 adolescents y ont été pris en charge en 2010-2011 dont près de 8 sur 10 (77 %) ont réintégré leur



Depuis 2008, la Seine-Saint-Denis lutte contre le décrochage en évitant l'exclusion de l'élève.

collège sans connaître de nouvelle exclusion. L'évaluation qualitative, elle, reste à faire.

A Pierrefitte, l'Afpad (Association pour la formation, la prévention et l'accès au droit) est partie prenante du dispositif. Il y a quatre ans, Hibat Tabib, son directeur, a lancé le «*Fil continu*», avec Jean Montali, alors principal du collège Gustave-Courbet : un accueil «*en inclusion*» pour les élèves de Gustave-Courbet mais aussi de Pablo-Neruda et de Lucie-Aubrac. «*Nous avons un espace*

dédié au sein du collège Gustave-Courbet mais nous travaillons en horaires décalés, pour que nos jeunes ne croisent pas des camarades à la cantine, en récréation», explique Hibat Tabib. L'objectif : «*Qu'ils*

comprennent qu'ils sont sanctionnés, pas abandonnés», précise-t-il. Cet après-midi, ils sont deux adultes face à deux élèves de 15 et 16 ans. Le tutoiement est de rigueur, l'ambiance détendue, même si les collégiens sont assez réticents à parler de la sanction. «*Ils attendent que le conseil de discipline statue*», confie Toufik Bahmed, éducateur et médiateur. Son collègue, Laurent Rorpach, demande aux adolescents de commenter des dessins à double sens : ils se prennent au jeu. «*Dans une seule image, on peut voir plusieurs choses à la fois*», avance le plus jeune. «*Peut-être que c'est un peu comme dans la vie, tu ne crois pas ?*», interroge Laurent Rorpach. «*Peut-être que deux personnes peuvent vivre une même situation différemment, sans entrer en conflit...*», suggère-t-il. L'idée, doucement, semble faire son chemin. •

Mattea Battaglia

« Il faut qu'ils comprennent qu'ils sont sanctionnés, pas abandonnés. »

Hibat Tabib, président de l'Afpad

CET APRÈS-MIDI DANS

Le Monde

SANTÉ : LES DANGERS DU MOTILIUM UTILISÉ DE FAÇON DÉTOURNÉE